

Contrat de projet

Recrutement d'un chef de projet Avenir Montagnes

Contexte

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Causses et Cévennes s'étend sur 36 communes et 2 communautés de communes au nord-ouest du Gard. Il totalise près de 15 800 habitants. Très rural, montagneux, très peu dense et assez isolé, le territoire du PETR Causses & Cévennes dispose néanmoins d'atouts certains. Le tourisme est un des piliers de l'économie du territoire.

Le PETR a essentiellement pour rôle de concevoir et mettre en œuvre le projet du territoire. Il est également en charge de l'élaboration du SCoT à l'échelle de son périmètre. Il assure aussi des missions de coordination des politiques contractuelles avec l'État et la Région et peut se voir confier des missions d'appui aux communautés de communes membres.

La construction d'une stratégie commune affirmant la vocation de pleine nature de la destination à l'échelle du territoire du PETR Causses & Cévennes et s'inscrivant dans un objectif de tourisme durable figure dans le projet de territoire du PETR. De plus, en accord avec les valeurs du plan Avenir Montagne, le PETR et ses partenaires partagent une forte volonté de repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée, toutes saisons, durable, respectueuse de la biodiversité et des paysages, et sobre en ressources naturelles et foncières. Cette transition devra se faire en articulation avec les autres dispositifs de l'État présents sur le territoire (CRTE, CTE, Petites Villes de Demain, ...) et en cohérence avec le processus d'élaboration du SCoT et son projet de territoire.

De nombreux axes et mesures du Plan Avenir Montagne font écho aux enjeux actuels de notre territoire, notamment en termes de relance, de diversification des activités, de sensibilisation et d'éducation, de mobilités, de protection et de valorisation de la biodiversité, de foncier, d'adaptation et de qualité des hébergements ou de promotion d'un tourisme durable et de pleine nature. Le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'élaboration puis à la mise en œuvre d'une stratégie touristique commune à l'échelle du PETR Causses & Cévennes apparaît donc comme une nécessité.

Description de la mission

Placé sous l'autorité de la Présidente du PETR et des élus référents sur le plan Avenir Montagne et sous la responsabilité hiérarchique du coordinateur du PETR Causses et Cévennes, le(a) chef(fe) de projet Avenir Montagne sera en charge de la conception, de la mise en œuvre, du pilotage et du suivi du nouveau projet de développement vers un tourisme plus diversifié, durable et résilient. Les enjeux liés aux partenariats financiers, la consolidation du projet en lien avec le CRTE, la communication et la concertation avec les habitants sont inclus dans le périmètre du poste.

En tant que chef d'orchestre du projet, il coordonne l'actualisation du projet de territoire, définit les besoins en ingénierie et coordonne la mobilisation des offres de service. Il appuie et conseille les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés, ainsi qu'avec le commissariat de massif du territoire. Il favorise l'émergence des projets structurants du territoire en lien avec sa mission et peut contribuer à leur montage et à leur pilotage. Il bénéficie de la communauté Avenir Montagnes pour se former, s'inspirer et partager ses expériences.

Il aura en charge les missions suivantes :

Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et définir sa programmation :

- Recenser les documents stratégiques territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
- En lien étroit avec le pilote référent du programme et le commissariat de massif, stabiliser les intentions politiques et partenariales et formaliser le projet global de transition touristique, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires pour les thématiques pertinentes suivantes : diagnostics approfondis et accompagnements aux transitions touristiques et écologiques, valorisation de la biodiversité comme atout de développement local, rénovation et transformation du parc d'hébergements touristiques et de loisirs, développement des mobilités durables du premier ou du dernier kilomètre, développement et promotion touristique des communes thermales, diversification agricole et développement d'une offre d'agro-tourisme, valorisation de la ressource forestière en appui au tourisme, développement d'une offre pleine nature diversifiée, sécurisation des activités en montagne, appui juridique et conflits d'usage, appui aux séjours de découverte en montagne, sensibilisation et formation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme Avenir Montagnes Ingénierie ;
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou l'objet d'avenants (projet de territoire, programmation, conventions diverses, ...).

Mettre en œuvre un programme d'actions opérationnel :

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires du territoire ;
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale ;
- Mettre en œuvre et animer les offres de service retenues pour le territoire (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif ;
- Favoriser l'émergence de projets structurants en lien avec sa mission ;
- Contribuer au montage et au pilotage des projets ;
- Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires ;
- Suivre le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire.

Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

- Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet ;
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels concourant à l'avancement du projet ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ;
- Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants et des usagers et des partenaires locaux.

Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges ;
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

Profil du candidat

-
- Formation supérieure (bac + 5) en développement territorial avec une dominante en développement durable et/ou tourisme dans les territoires ruraux et de montagne.
 - Expérience professionnelle significative souhaitée sur un poste similaire
 - Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des documents de planification, en matière d'urbanisme et d'environnement
 - Capacités d'animation, d'analyse, de synthèse et rédactionnelles
 - Sens du travail en équipe et avec des partenaires institutionnels variés
 - Maîtrise des outils informatiques et bureautiques en lien avec la mission

Accompagnement proposé

Le ou la chef(fe) de projet sera accompagné(e) dans sa prise de poste et dans son intégration par toute l'équipe du PETR Causses et Cévennes et s'inscrira dans les dispositifs d'accompagnement proposés par l'Etat dans le cadre du Plan Avenir Montagnes. Notamment, la Banque de Territoires mobilisera, via l'accès à un marché d'assistance technique spécifiquement dédié, un appui méthodologique en management de projet à destination des chefs de projets pour les accompagner dans leur mission. De plus, une plateforme nationale sera développée par l'ANCT pour mettre en réseau les territoires et partager les expériences. Elle sera un lieu de communication de l'offre d'évènements (webinaires, formations, rencontres), et surtout, un lieu de partage et d'échange.

L'équipe de projet travaille de manière étroite et partenariale avec le Conseil de développement et les élus/services des communes/communautés de communes membres et les partenaires du projet. Le ou la chef(fe) de projet sera présenté à l'ensemble des interlocuteurs, accompagné et intégré aux différentes réunions et instances autant que nécessaire.

Le PETR pourra mettre le candidat en relation avec les communes pour l'accompagner dans ses recherches de logement.

Informations pratiques

- Cadre d'emploi des attachés territoriaux
- CDD de 24 mois
- Temps complet à 35h/semaine,
- Rémunération selon niveau de diplôme et d'expérience
- Lieu de travail : Maison de l'Intercommunalité, 3 avenue du Sergent Triaire, 30120 Le Vigan
- Permis B indispensable et véhicule personnel : déplacements fréquents à prévoir et réunions occasionnelles en soirée

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer :

- Par courrier à l'attention de Mme la Présidente du PETR Causses & Cévennes, Maison de l'Intercommunalité, 3 avenue du Sergent Triaire, 30120 Le Vigan
- OU par mail avec accusé de réception à l'adresse petrcaussesetcevennes@gmail.com

Date limite de dépôt des candidatures : 16/02/2022

Poste à pourvoir : dès que possible

Renseignements : Matthieu EYBALIN, coordinateur du PETR, 06 75 63 42 01,

petrcaussesetcevennes@gmail.com